Le Centre de soins ambulatoires...



V

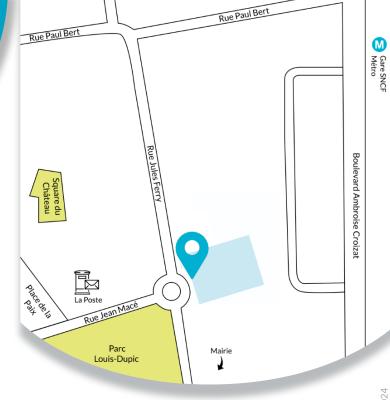
V

V

... dans le _____ système de santé

Le Centre de soins ambulatoires (CSA) de Vénissieux - Saint Fons fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie. Il est rattaché au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CSA de Vénissieux - Saint Fons sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



CSA de Vénissieux - Saint Fons

21, rue Jules Ferry - 69200 Vénissieux

Accès de la structure

Métro Ligne D - arrêt *Gare de Vénissieux*Tramway T4 - arrêt *Croizat/Paul Bert* ou Hôtel de Ville
Bus C12 - arrêt *Place Sublet - Marcel Paul*Bus 35 - arrêt *Croizat - Paul Bert*Bus 39 - arrêt *Croizat ou Duclos*Bus 93 - arrêt *Emile Zola*





Centre de Soins Ambulatoires

de Vénissieux / Saint Fons

Espace Dupic (2ème étage) 21, rue Jules Ferry 69200 Vénissieux

Tél.: 04 72 90 13 45 Fax: 04 72 90 13 44

CSA rattaché au pôle sectoriel 69G27

Le V Centre de Soins Ambulatoires c'est...

- > La réunion des fonctions « Centre médicopsychologique » (prise en charge individuelle) et « Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel » (prise en charge groupale).
- > Un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou bien adressées par leur médecin traitant.
- > Un dispositif de soins psychiatriques qui coordonne les actions thérapeutiques
- Une équipe composée de psychiatres, psychologues, infirmiers, assistantes sociales, secrétaire, cadre de santé qui organise des actions thérapeutiques, de prévention et d'éducation pour la santé.

Votre arrivée au CSA

- > La prise de rendez-vous se fait auprès de la secrétaire
- > Le premier rendez-vous d'accueil est réalisé par un e infirmier e
- > Les demandes sont étudiées chaque semaine par une équipe pluridisciplinaire.
- > Un soin spécifique ou une orientation vous sont alors proposés.

Vos soins au CSA

> Les prises en charge sont individuelles et/ou groupales.

Sur le CMP:

- Consultations psychiatriques,
- Consultations psychologiques,
- Consultations pluridisciplinaires
- Consultations et soins infirmiers
- Consultations sociales et accompagnement en lien avec vos soins

Sur le CATTP:

• Prise en charge groupales

Par ailleurs, le CSA s'inscrit dans un dispositif partenarial avec les acteurs médicaux et sociaux de Vénissieux et Saint Fons

Les équipes mobiles du pôle peuvent intervenir à la demande du médecin lorsque le patient va moins bien et parfois en attendant une hospitalisation.

Qui d'autre peut vous aider?

- Votre médecin traitant est un interlocuteur de choix.
- Des associations comme l'UNAFAM et les groupes d'entraide mutuelle (GEM) peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CSA.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des usagers du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu (04 37 90 13 72).

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au responsable médical du CSA ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

N ISÉE - DONNÉES PERSONNELLES

SÉ

- IDENTITÉ

ONFIDENTIALITÉ

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. Avec votre accord, des rencontres peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, des informations vous concernant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Certaines sont transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement et sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Il est essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur votre identité. A votre arrivée, vous devrez fournir une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Les renseignements sur votre identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de transmission, d'effacement de vos données dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à DPO - Fondation ARHM - 290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail à dpo.rssi@arhm.fr

Identité vérifiée, sécurité assurée